

Ces trois personnes sont de Saint-Jérôme. Nul doute qu'il y ait bien d'autres faveurs qui ne sont pas encore venues à notre connaissance, des autres paroisses qui ont fait partie de ce pèlerinage.

Gloire, amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne

(Communiqué)

TROIS VÉRITÉS BONNES A RAPPELER

I « Si quelqu'un dit que l'Ordre ou l'ordination sacrée n'est point vraiment et proprement un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ou que c'est une invention humaine ; ou que ce n'est qu'une certaine manière de choisir les ministres de la parole de Dieu et des sacrements, qu'il soit anathème. » (Concile de Trente, session XXIII, can. III)

II. « Si quelqu'un dit que la Confession n'est pas vraiment et proprement un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour réconcilier les fidèles avec Dieu toutes les fois qu'ils tombent dans le péché après le baptême, qu'il soit anathème. » (Concile de Trente, session XIV, can. I)

III. « Si quelqu'un dit que les clercs qui sont dans les ordres sacrés, ou les religieux qui ont fait profession solennelle de chasteté, peuvent contracter mariage, et que ce mariage, une fois contracté, est valide, nonobstant la loi ecclésiastique ou le vœu ; et que ceux-là peuvent se marier qui ne se sentent point le don de chasteté, bien qu'ils en aient fait vœu, qu'il soit anathème : puisque Dieu ne refuse pas ce don à ceux qui le demandent comme il faut, et qu'il ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. » (Concile de Trente, session XXIV, can. IX)

Ainsi parle la sainte Eglise, organe fidèle de la divine Sagesse et de la Vérité éternelle, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Par conséquent celui qui s'attaque au Sacerdoce catholique, s'attaque à l'œuvre du Christ ; par conséquent celui qui ose penser, dire et écrire que le Sacerdoce catholique